



Réseau des Acteurs du Développement Durable

BP 11683 Yaoundé – Tél. : 00 237 699.90.19.84

Email: radd2009@yahoo.fr

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ASSOCIATION
N° 000223/RDA/J06

LES FEMMES AFRICAINES DISENT NON AUX ACCAPAREMENTS DES TERRES



Yaoundé, Mars 2024

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
I – RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ASSOCIATIONS ET LEURS MEMBRES	4
I.1- FORMATION DES RIVERAINES DES AGRO-INDUSTRIES DANS LA PLANIFICATION DE LEURS ACTIVITÉS	4
I.2-RENCONTRE DE PLANIFICATION AVEC LES ASSOCIATIONS DES RIVERAINES	5
I.2.1 – Résultats obtenus	5
II.2.2-Restitution des plans d’actions par associations des riveraines	6
II.2.3 - Impacts.....	7
II.2.4 - Perspectives	7
I.3 - LEADERSHIP FEMININ, ESTIME DE SOI ET L’ART DE PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC.....	8
I.4 - FORMATION DES ASSOCIATIONS DES FEMMES SUR LA GESTION DES CONFLITS	9
I.4.1 - Objectif de la formation :	9
I.4.2 - Résultats	9
I.4.3 - Impacts	10
I.4.4 - Perspectives.....	10
I.5 -FORMATION DES ASSOCIATIONS DES FEMMES RIVERAINES DES AGRO-INDUSTRIES SUR LE PLAIDOYER ET L’UTILISATION DES RESEAUX SOCIAUX	10
I.5.1 - Objectifs de la formation.....	11
I.5.2 - Déroulement de la mission.....	11
I.5.3 - Avantages et impacts de cette formation	11
I.5.4 - Rencontre des riveraines à Eseka pour l’évaluation des activités annuelles avec « du 06 au 07 novembre 2024	12
II – INFORMER, SENSIBILISER, DÉNONCER LES INJUSTICES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES SUBIES PAR LES RIVERAINES ET RECHERCHER RÉPARATION	14
II.1 - LE BIMENSUEL ‘’ ECHOS DES RIVERAINES’’	15
ii.1.1 - Objectifs du bimensuel ‘’ECHOS DES RIVERAINES’’	15
II.1.2 - Résultats :	15
II.1.3 - Impacts :	15
II.1.4 - Difficultés :	15
I.1.5 - Perspectives.....	15
II .2 – LA GESTION DES PLATEFORMES ET DES FORAS QUI OEUVRENT POUR LA DEFENSE DES DROITS DES RIVERAINS	16
II.2.1 - Les réseaux de communication gérés par le RADD.....	16
II.2.2 – LES FORAS AVEC LES PARTENAIRES DU RADD	16
II.3 - AUTRES ACTIONS DE DENONCIATIONS	17
II.4 – ARTICLE SUR L’IMPACT DES ACTIONS MENEES PAR LES OSC AUPRES DES RIVERAINES SUR LEURS CONDITIONS DE VIE - GABON	17
II.1.1- Les forces et les faiblesses de l’accompagnement au regard des résultats observés	18
II.1.2- Les perspectives du point de vue des femmes et du point de vue de l’ONG.....	19
III - PLAIDOYER AUPRES DES DÉCIDEURS POUR LE RESPECT DES ENGAGEMENTS PRIS PAR LES ENTREPRISES POUR L’AMÉLIORATION DES CONDITIONS D’EXISTENCE DES RIVERAINES	20
III.1 - SENSIBILISATION DE L’AUTORITE TRADITIONNELLE ET DES COMMUNAUTES RIVERAINES DE SUD CAMEROUN HEVEA	20
III.1.1- Les Objectifs :	20
III.1.2- Les résultats obtenus :	21
III.1.3- Les effets de cette sensibilisation	21
III.1.4- Les perspectives.....	21

<i>III.1.5 - Quelques images fortes</i>	22
III.2 - PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU RAJORNY (RASSEMBLEMENT DES JEUNES ORIGINAIRES DE NYETE'E) NKO'OLONG, 10 JUILLET 2024	24
<i>III.2.3 - Recommandations</i>	25
III.3 - PLAIDOYER CONTRE LE RAPLANTING DU PALMIER À HUILE PAR LA SOCAPALM D'EDÉA.....	26
<i>III.3.2 - Résultat</i>	26
<i>III.3.3 - Impacts</i>	26
III.4 - LE CAS D'INVASION ET DE DESTRUCTION DES CHAMPS PAR LES BETES.....	27
<i>III.4.2 - La convocation des Mises en causes et la confrontation des parties</i>	28
<i>III.4.4 – Les observations, les difficultés et les recommandations</i>	29
III.5 – LES ACTIONS DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES DU CAMEROUN (MINAS).....	30
III.6 - PLAIDOYER AUPRES DES DECIDEURS AU GABON.....	30
<i>III.6.1 - Résumé</i>	30
<i>III.6.2 - Les résultats obtenus</i>	30
<i>III.6.3- Les principaux obstacles rencontrés</i>	31
IV - RENFORCER LES CAPACITÉS ORGANISATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES DU RADD	33
V - RÉSULTATS OBTENUS	34
VI - DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET PERSPECTIVES	35
CONCLUSION	35
ANNEXES	37

Introduction

Les occupations des terres par les projets extractivistes (grandes plantations de monocultures d'arbres, exploitations minières, exploitations forestières, projets de barrage, ...) sont les causes de nombreuses injustices sur les communautés rurales en Afrique et dans la majorité des pays du Sud. Pourtant, les populations rurales sont majoritaires, occupant parfois plus de 80 pour cent de la population totale dans ces pays. Abandonnées à elles-mêmes, ces communautés s'organisent avec l'appui des partenaires pour défendre leurs droits littéralement bafoués par les entreprises qui occupent leurs terres avec la complicité des Etats. Les femmes, subissent les lourdes conséquences de ces systèmes capitalistes. Depuis l'année 2016, le RADD avec l'appui d'EPER a mis en place un projet d'accompagnement des femmes pour la défense de leur droit au Cameroun et dans la Région Afrique. Rendu à sa 7^{ième} année, le projet les 'Femmes Africaines disent NON aux agroindustries' implique sereinement avec des milliers de femmes autour des agroindustries qui sont structurées en organisation de défense de leurs droits et interviennent officiellement et légalement sur leur territoire de compétence pour dénoncer, mener des plaidoyers vers les décideurs et entretiennent des relations de solidarité et se soutiennent mutuellement entre femmes impactées à travers l'Afrique. Le présent rapport revient sur les avancées de cette dynamique au cours de l'année 2024. Il s'articule autour des actions de renforcement de capacités des riveraines, des actions de plaidoyer vers les décideurs et de dénonciation des abus dont elles sont victimes. Avant la conclusion, ce rapport va s'attarder sur les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les perspectives.

I – Renforcement des capacités des associations et leurs membres

Les actions de renforcer de capacités des organisations de riveraines vise non seulement un meilleur encadrement de leurs membres pour la meilleure connaissance de leurs droits, la formulation et la conduite des actions visant à les défendre. Au cours de cette année 2024, les 8 associations de femmes riveraines de 8 agroindustries du Cameroun que le RADD accompagne ont continué leur processus de structuration et les riveraines ont renforcé leurs capacités pour la connaissance et la défense de leurs droits. Des actions de dénonciations et de plaidoyer ont été menées. La plus grande révélation de cette année a été la mobilisation des femmes riveraines de d'AFRISE contre le replanting par la SOCAPALM des sites situés à coté de leurs maisons et sur les tombes de leurs ancêtres.

Plus de 400 femmes ont régulièrement été formées :

- dans la planification de leurs activités ;
- Sur le leadership féminin, l'estime de soi et l'art de prendre la parole en public ;
- sur la gestion des conflits ;
- sur la formation et sur l'usage des réseaux sociaux dans les campagnes de plaidoyer.

I.1- Formation des riveraines des agro-industries dans la planification de leurs activités

Dans le cadre de sa vision pour la lutte contre les injustices sociales, le RADD, après avoir entrepris d'organiser les riveraines des agro-industries en associations, s'est engagé à renforcer leurs

capacités dans plusieurs domaines dont la planification de leurs activités. C'est la première étape pour une action de développement. Comment planifier ses activités et être à mesure de les évaluer ? Il faut dès les premiers mois de l'année s'accorder sur les activités à mener en appréciant les ressources nécessaires.

Objectif : l'objectif de cette activité est d'expliquer aux bénéficiaires ce qu'est la planification, son importance et de leur donner les outils d'une bonne planification, véritable feuille de route et tableau de bord de toute association digne de ce nom.

Résultats obtenus : les participantes ont mieux appréhendé ce qu'est la planification ; par des exercices pratiques, elles ont élaboré la planification annuelle de leurs activités, certes à peaufiner lors de la prochaine rencontre d'évaluation de l'ensemble des huit associations des riveraines. Plus de 400 femmes dans la 8 associations.

Leçons apprises/perspectives : à la faveur de cet atelier, le RADD a pris la mesure du travail de proximité à faire avec ces riveraines qui ne comprennent pas pour la plupart le rôle qui est le leur dans la lutte à mener contre les Agro-industries pour la quête de leur dignité et bien-être.

Impact : Il se résume en une prise de conscience de la nécessité à s'organiser pour donner plus de visibilité à leurs actions, les rendre plus efficaces et efficientes.

Les riveraines disposent d'une feuille de route qu'elles doivent suivre.

En somme, le RADD a intérêt à faire preuve davantage d'ingéniosité et de créativité, malgré des moyens limités, pour impacter significativement ces couches faibles de la société, abandonnées à elles-mêmes par l'entreprise accapareuse, mais aussi par leurs élites et autorités traditionnelles.

Ces déléguées étant des porte-parole de leurs différentes communautés, les enseignements reçus, influenceront dorénavant le mode d'organisation des activités des dites communautés.

I.2-Rencontre de planification avec les associations des riveraines

Cette rencontre a rassemblé toutes les leaders des 8 associations pour mettre en commun les plans d'actions élaborés pendant la formation en harmonie avec les activités du RADD. Dans le cadre de ses activités en lien avec son programme d'accompagnement des riverains pour la défense de leurs droits, face aux abus perpétrés par les agro-industries installées sur leurs terres, le RADD a regroupé une trentaine des responsables des associations des riveraines les 22 et 23 avril 2024 à Yaoundé, à la maison d'accueil CICM de Mvolyé.

L'objectif de la rencontre consistait à mettre ensemble les plans d'action élaborés par chaque association en tenant compte des activités prévues dans le plan d'action du RADD.

Il s'agissait également de les former sur la bonne gouvernance, le marketing, la gestion administrative et financière de leurs associations, les entretenir sur la collecte des informations à mettre à disposition pour la rédaction du journal « Echos des Riverains », les amener à identifier leurs priorités du projet SAGE et les sensibiliser sur la solidarité et la gestion des conflits.

I.2.1 – Résultats obtenus

- Huit (8) plans d'actions élaborés par les associations ont été présentés et arrimés au plan d'action du RADD
- Les responsables des associations ont été formés sur la bonne gouvernance, le marketing, la gestion administrative et financière
- Les directives ont été données pour la collecte des informations à mettre à disposition pour la rédaction du journal « Echos des Riverains »

- Chaque association a identifié ses priorités afin de renseigner le projet SAGE et a été sensibilisée sur la solidarité et la gestion des conflits
- Une lettre ouverte des riveraines d'Edéa a été écrite et adressée au MINDCAF.

II.2.2-Restitution des plans d'actions par associations des riveraines

A - SUDCAM/CEA

Les activités planifiées pour le compte de l'année 2024 portent sur :

- La sensibilisation commencée en 2023 a permis de passer de 3 à 6 antennes ;
- La légalisation prévue pour juin 2024 délai de rigueur ;
- Les réunions mensuelles pour discuter des problèmes de l'association
- Le fonctionnement de l'argent de l'association ; à ce jour, la caisse compte 1000frs :
- Les riveraines de SUDCAM doivent cotiser pour la légalisation de leur association.
- La réalisation d'un champ de maïs à l'antenne de Nlobesse ;
- Création d'un champ à NDibissong ;
- Plaidoyer pour l'amélioration de leurs conditions de vie ;
Se rapprocher des délégations départementales du MINPROFF pour dénoncer toute forme d'abus subis.

B -RAJORNY/ASRIH (HEVECAM-Niete)

Le site est divisé en 3 zones ; zone EST qui a 4 villages, la zone Ouest des chefferies et la zone des plantations avec les riverains et les employés d'HEVECAM

En juillet, il y aura la rencontre trimestrielle

Les formations sont prévues ;

L'achèvement du projet poulailler est prévu ;

Il y a une période de sensibilisation ;

Invitation de la SE, Mme NGOBO par l'association des femmes d'Hévécam ;

Présence à toutes les activités initiées par le RADD.

C- AFERISE (SOCAPALM-Eseka)

-En pleine reconstitution ;

Actions à mener :

-Sensibilisation pour la constitution à 4 villages dont Nyambong,Ngongos,Badjob Centre,bitchogo ;

- Création d'antennes de Bitchogo et Badjob ;

- Nomination des délégués de la propagande ;

- les réunions sont tenues tous les deux mois ;

- cinq femmes vont assurer la production de différents produits de consommation pour commercialiser ;

- la légalisation est en cours ;

Participation aux activités initiées par le RADD en 2024.

D— (AFRISO SOSUCAM-Nkoteng)

L'influence politique a pris le dessus et influence l'avancement de nos activités ;

Nous travaillons donc le moral des riveraines pour les conscientiser sur le devenir de leurs familles

Les réunions seront délocalisées pour permettre à toutes les riveraines d'assister et de comprendre l'objet de notre lutte qui n'a rien à voir avec la politique.

L'assemblée générale se tiendra cette année ; la collecte des données doit être faite ; les membres doivent s'approprier de la collecte des données à la prochaine assemblée générale.
Participation aux activités initiées par le RADD en 2024.

E-AFRISE (SOCAPALM-Edéa)

Plaidoyer contre le replanting ;

Plaidoyer pour la rétrocession de notre espace vital occupé par le SOCAPALM depuis 2000 ;

Sensibilisation des riveraines pour leur adhésion massive à l'association pour la défense de nos droits ;

Réalisation d'un projet d'élevage des poulets dans le compte du projet FAEF ;

Participation à la réunion de l'Alliance informelle au Gabon pour la défense de leurs droits ;

Participation à toutes les activités organisées par le RADD en lien avec le défense des droits des riverains et, celles génératrices de revenus organisés (cf plan d'actions du RADD).

F- AFRISKI (SOCAPALM-Kienke)

Plaidoyer pour la rétrocession des terres accaparées par la SOCAPALM ;

Participation a toutes les activités organisées par le RADD

Légalisation de l'association ;

Participation à toutes les activités du RADD.

G-SYNAPARCAM (SOCAPALM-Dibombari-Souza)

Plaidoyer pour la libération de nos espaces culturels (tombes ...)

Participation a toutes les activités du RADD.

H- COFERISO (SOSUCAM-Mbandjock)

Plaidoyer contre la pollution ;

Participation à toutes les activités du RADD.

II.2.3 - Impacts

- Une prise de conscience sur les actions à mener pour la défense de leurs droits ;
- Solidarité entre les associations face aux problèmes qu'elles rencontrent ;
- Les problèmes des riverains sont portés devant les décideurs et des solutions concrètes sont apportées ;
- Les riveraines disposent d'une feuille de route qui sera la référence pour leurs activités.

II.2.4 - Perspectives

- Suivre les plans d'action des associations et de la mise en application des formations reçues.
- Evaluer ces plans d'action régulièrement dans le but de réorienter la actions pour l'atteinte des objectifs visés ;
- Préparer le terrain pour des plans d'action à long terme.

Pour conclure, les rencontres des riveraines des agro-industries sont des moments de réflexion et de partage sur l'état de la mobilisation des femmes autour des agroindustries et leurs relations avec les agro-industries. Le RADD entend qu'accompagnateur et les femmes doivent regarder dans la même direction pour venir à bout de ces mastodontes qui sont à l'origine des toutes les injustices

dont ces femmes sont victimes. Pour atteindre leurs objectifs, elles doivent donc mûrir ensemble leurs plans d'actions.

I.3 - Leadership féminin, estime de soi et l'art de prendre la parole en public

Dans le but de rendre autonome les femmes riveraines des agro-industries, le RADD leur a apporté des formations destinées à leur permettre de mieux s'organiser et travailler en équipe. C'est le bienfondé de la formation sur le « leadership féminin, l'estime de soi et l'art de prendre la parole en public » qui a été organisé dans la période allant du 03 au 10 Octobre 2023 dans les localités de Mbandjock, Nkoteng, Nlobessee, Nyete'e, Eseka, Edea, Kienke et SOUZA. L'objectif était dans un premier temps d'amener les participantes à mieux comprendre le rôle d'un leader, les différents niveaux de leadership et dans un second temps les amener à s'accepter telles quelles sont et développer en elles une confiance personnelle pour leur meilleur épanouissement.

La formation sur le terrain a connu l'engouement des femmes riveraines. Malgré un nombre inférieur aux attentes, les femmes présentes (au moins 20 par site) étaient attentives et réactives pendant la présentation des différents modules. Les femmes ont gagné en confiance au fur et à mesure de la formation.

Cette formation a révélé le potentiel des riveraines qui ont compris que le diplôme n'est pas la condition sine qua non pour être un bon leader et pour défendre ses droits. Elles ont également compris l'importance du travail en équipe car l'union fait la force.

La formation a connu des difficultés sur plusieurs points parmi lesquelles

- L'arrivée tardive des participantes
- La nécessité de communiquer en langues locales avec les participantes alors que ces langues ne sont pas maîtrisées par mes formateurs.

Perspectives

- La mise en pratique de la formation dans le fonctionnement de leurs associations ;
- Un fonctionnement plus harmonieux et solidaire des associations des femmes riveraines est attendu

En fin de compte, la formation a connu un fort intérêt des femmes qui peuvent désormais s'exprimer en public. Elles ont gagné en confiance après la formation sur **L'ESTIME DE SOI** et **L'ART DE PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC**. Ayant suivi la formation sur le **LEADERSHIP FEMININ**, elles connaissent les caractéristiques d'un bon leader et peuvent dorénavant choisir leurs responsables de manière éclairée.



Les femmes pendant la formation

I.4 - Formation des associations des femmes sur la gestion des conflits

Au fil des temps, l'exploitation des terres par les agro-industries a toujours été source de conflits, de préoccupations sociales sur le plan environnemental, socio-économique, et climatique. Depuis plusieurs décennies, l'exploitation des terres par les agro-industries est associée à la violation des droits humains et du droit de travail, particulièrement à l'endroit des communautés riveraines.

La plupart des conflits enregistrés entre les exploitants des terres et les riveraines sont en majorité liés au non-respect des engagements pris lors de leur implantation. En dépit de quelques rares actions de responsabilité sociale des entreprises, les conflits persistent et débouchent à des pertes énormes ; y compris en vies humaines ; d'où la nécessité de prévenir et mieux gérer ces conflits. Bien plus, on observe des conflits et querelles internes qui surgissent entre les membres des associations des riveraines, ce qui affaiblit leur mission qui est celle de défendre leurs intérêts auprès de l'entreprise.

Le Réseau des acteurs du Développement Durable (RADD), dont la mission principale est de promouvoir la justice sociale, économique, environnementale et climatique, a lancé dans les 8 sites abritant les agro-industries une série de modules de formation en vue de renforcer les capacités des femmes riveraines desdites entreprises.

Le présent rapport est une synthèse qui présente l'objectif global, les résultats, les impacts et les perspectives.

I.4.1 - Objectif de la formation :

A la fin de cette formation, les riveraines doivent connaître comment prévenir et gérer les conflits pouvant exister :

- A l'intérieur des associations
- Entre les associations et les agro-industries

I.4.2 - Résultats

Plus de 400 riveraines de la Socapalm d'Edéa, Kienke, Mbonjo- Dibombari, d'Eseka ; de Sudcam Hevea, de HEVECAM Nyete'e, de la SOSUCAM de Mbandjock et de Nkoteng sont

outillées sur la prévention et la gestion des conflits dans leurs associations et, entre leurs associations et les agro industries .

- Elles comprennent bien les notions de conflit, de prévention de conflits et de gestion de conflits ;
- Elles comprennent le processus de la Communication Non Violente (CNV) et ses différentes étapes qui sont : l'Observation, le Sentiment, le Besoin et la Demande (OSBD) ;
- Elles sont édifiées sur l'utilisation des bonnes pratiques de la médiation.

I.4.3 - Impacts

- Une bonne gestion des conflits crée de nouvelles initiatives entre les membres de l'association et également avec les agro-industries ;
- Les risques de conflits ouverts sont évités et la paix règne dans les associations et dans les communautés ;
- Les discussions avec les agro-industries sont plus responsables :

I.4.4 - Perspectives

Ces formations apportent une ouverture d'esprit aux riveraines qui doivent se battre pour leurs droits. Elles permettent aux riveraines de trouver des solutions efficaces aux conflits permanents qui règnent dans leurs communautés impactées par la présence des agro-industries.

En conclusion, la prévention et le règlement des conflits au sein des associations ou entre associations et l'entreprise doivent se faire de façon méthodique afin d'éviter tout risque de déflagration ou de dégradation de la paix sociale. La bonne gestion d'un conflit est un point positif pour l'épanouissement moral et économique, aussi bien des communautés que des Agro-industries.

I.5 - Formation des associations des femmes riveraines des agro-industries sur le plaidoyer et l'utilisation des réseaux sociaux

Audre LORDE disait : « *Le silence ne donne jamais le pouvoir. Il renforce celui des oppresseurs.*¹ » la parole est donc essentielle, lorsqu'on est face à l'injustice, face à des abus, face des inégalités. Il est possible de s'exprimer de plusieurs manières et selon divers canaux mais lorsqu'on est une organisation qui veut défendre les droits collectifs, la parole passe par le plaidoyer et, avec l'évolution technologique, par l'utilisation des réseaux sociaux. C'est la raison pour laquelle, le RADD, association de droit commun, apolitique et à but non lucratif, créée en 2009 qui œuvre à la défense des droits des femmes riveraines des agro-industries, régulièrement victimes de toutes sortes d'abus et privées de leur espace vital, a trouvé judicieux de former les membres de ses associations partenaires sur le plaidoyer et les réseaux sociaux pour le changement social.

La formation a pour objectif global de renforcer les capacités des femmes riveraines sur le concept de plaidoyer et sur l'utilisation des réseaux sociaux pour mener des campagnes efficaces. Dans ce sens, il sera question de :

¹

I.5.1 - Objectifs de la formation

Cette mission qui s'est déroulée du 04 au 12 septembre 2024 dans les Régions du SUD, Centre et Littoral avait pour objectif de renforcer les capacités des associations des femmes riveraines dans l'élaboration du plaidoyer et l'utilisation des réseaux sociaux

De façon spécifique

- Sensibiliser les participants sur les concepts de plaidoyer et d'utilisation des réseaux sociaux ;
- Développer les compétences des participants en matière de plaidoyer et d'utilisation des réseaux sociaux ;
- Fournir aux participants les connaissances et les outils nécessaires pour mener des campagnes de plaidoyer efficaces sur les réseaux sociaux

I.5.2 - Déroulement de la mission

Du 04 au 05 septembre à été pour les sites d'Eséka, de Kiénkie et de Dibombarie

L'après-midi de la journée du 4 septembre a été uniquement pour l'évaluation des différents projets "SAGE" avec les membres des différents bureaux d'AFERISE et la journée du 05 sera celle de la formation proprement annoncée.

Du 09 au 10 septembre l'équipe était déportée sur les sites d'Edéa, Mbandjock et Nyete

Pour ce qui était du cas de Mbandjock. Une arrivée tardive dans la ville de Mbandjock va nous amener à renvoyer l'ensemble des activités à la journée du 10 septembre, la formation se fera en matinée et l'évaluation des projets dans l'après midi

Du 11 au 12 septembre dans les localités de Nkoteng et Noblesse

C'était l'étape de fin pour cette formation qui a connu une très forte mobilisation des populations vu nulle part ailleurs avec plus de 50 personnes inscrites sur la fiche de présence surtout du côté de la ville sucrière de Nkoteng

I.5.3 - Avantages et impacts de cette formation

Les associations peuvent bâtir un profil et cibler des publics précis au moyen de publications « boostées » ou de publicités

Les membres peuvent tisser des liens entre eux par le biais de publications, de commentaires, d'images, de « j'aime », de messages instantanés, de liens, etc.

L'information se propage rapidement.

En conclusion, le plaidoyer est devenu un outil essentiel pour dénoncer des injustices, des abus et impulser un changement social. Avec l'apparition des NTIC, le plaidoyer utilise de plus en plus les réseaux sociaux pour atteindre un public soit plus large, soit plus spécifique. Le présent module avait pour objectif de donner aux participants les clés pour mener des campagnes de plaidoyer de manière efficace sur les réseaux sociaux.



Les riveraines de la SOCAPALM de Kienké posent lors de la formation

I.6 - Rencontre des riveraines à Eseka pour l'évaluation des activités annuelles avec « du 06 au 07 novembre 2024

RADD / EPER organise du 06 au 07 novembre 2024 à ESEKA une rencontre avec les 08 associations riveraines qu'ils accompagnent dans la défense de leurs droits fondamentaux ; dans le but d'évaluer leurs différents plans d'action annuels. Cette évaluation après la présentation des participants s'articule d'abord sur les attentes et les réalisations desdits plans d'action depuis le début de l'année ; ensuite les difficultés rencontrées et surtout ce qui reste à faire dans ces plans d'action. Enfin, une évaluation du plan d'action RADD lui-même aussi pour le 1^{er} jour couronné par la formation des leaders activistes à assurer leur sécurité face aux risques encourus dans le cadre de la défense de leurs droits. Le 2e jour débute par le briefing de la veille ; le mot de Mme SILVA sur les relations des riveraines avec les grands projets et l'impact à l'international et la clôture de la rencontre.

I.6.1 – les objectifs de l'activité

Globalement, il était question d'un échange sur l'évaluation des plans d'action de ces 08 ASSOCIATIONS :

- 1) AFRISE : SOCAPALM EDEA
- 2) AFERISE : SOCAPALM ESEKA
- 3) COFERISO : SOSUCAM MBANDJOCK
- 4) AFRISKI : SOCAPALM KIENKE
- 5) RASJORNY : HEVECAM NIETE
- 6) AFRISH CEA : SUDCAM HEVEA CEA
- 7) SYNAPARCAM : SOCAPALM DIBOMBARI
- 8) AFRISO : SOSUCAAM NKOTENG.

De façon spécifique, il fallait répondre à ces trois questions:

Qu'est ce qui est déjà fait dans le plan d'action ?

Qu'est ce qui reste à faire dans le plan d'action ?

Quelles sont les difficultés rencontrées dans le plan d'action ?

I.6.2 - Les résultats obtenus :

- Ce qui est déjà fait : les attentes les réalisations du plan d'action annuel.
- Ce qui n'a pas pu être fait dans le plan d'action annuel à cause des difficultés rencontrées.
- Identifier les difficultés du plan d'action et envisager des pistes de solutions.

NB : Les associations encore à la traîne doivent se faire légaliser le plus tôt.

I.6.3 - les leçons apprises et les perspectives :

- Les riveraines apprennent des expériences comment transformer les difficultés rencontrées pour pouvoir réaliser les plans d'action : expériences et témoignages.
- Les riveraines exercent déjà leur autonomie économique grâce au FAEF ; AGR ; champs communautaires ; associations et surtout le DROIT DE DIRE NON lorsque c'est nécessaire dans leurs communautés dans en toute légalité.
- Les riveraines sont bien outillées dans la gestion des conflits en association et des appuis de RADD / EPER dans le sens du développement durable grâce aux diverses formations et même l'usage des réseaux sociaux.
- Les riveraines sont déjà bien outillées dans la défense de leur espace vital avec des expériences des pays étrangers ; la participation à la COFECCC concernant les changements climatiques ; la FOSPAC pour la pérennisation des semences paysannes et la souveraineté alimentaire ; toutes ces activités qui s'appliquent aussi dans les plans d'action après l'accompagnement RADD / EPER.

I.6.4 - les impacts :

Mme la Secrétaire Exécutive remercie EPER pour cet accompagnement et les riveraines aussi pour cet engagement et souhaite que toute cette collaboration ne cesse de grandir. Puis elle présente le plan d'action RADD et ses difficultés financières dans l'accompagnement des riveraines ; tout ceci en matinée du 06 novembre et en après-midi ; les riveraines reçoivent la formation des leaders activistes qu'elles sont à assurer leur sécurité face aux risques encourus dans le cadre de la défense de leurs droits.

Le lendemain la journée débute par un petit espace jeu ; le briefing de la veille suit par la présentation de Mme SILVA SUR LES RELATIONS AVEC LES GRANDS PROJETS DES RIVERAINS ET L'IMPACT A L'INTERNATIONAL.

En conclusion, la rencontre d'évaluation des activités des riveraines avec l'accompagnement RADD / EPER à ESEKA permet aux riveraines de comprendre et de réaliser les plans d'action dans la mesure du possible afin de bénéficier et jouir légalement de leurs espaces vitaux autour des grands projets tout étant bien outillées dans la défense de leurs droits fondamentaux bafoués par ces puissants économiques. Un espace de partages ; d'échanges et surtout d'apprentissage de l'évaluation de nos activités ; des astuces de sécurité des riveraines dans la défense de leurs droits ; des relations des grands projets avec les riverains et leur impact à l'international.



La photo de famille pendant la rencontre des riveraines de 2024

I.7 - La participation aux rencontres internationales

Le RADD est partenaire de plusieurs mouvements en Afrique qui facilitent les échanges entre les riveraines de plusieurs pays africains. Il s'agit des rencontres avec Womin et avec l'alliance informelle. Pour cette année, quatre femmes ont participé à des rencontres au niveau africain. Il s'est agi de la Sierra Leone, du Sénégal et du Gabon. Ce sont toujours des espaces qui permettent aux femmes d'apprendre, de s'affirmer, de se donner du courage et de savoir qu'elles ne sont pas seules dans les problèmes qu'elles subissent et qu'il est possible de se mettre ensemble pour affronter ces injustices. Il est souvent demandé au RADD d'apporter une contribution financière pour participer à ces réunions. C'est ainsi que le RADD a financé l'établissement des passeports et tous les frais conséquents au niveau du Cameroun.

II – Informer, sensibiliser, dénoncer les injustices économiques, sociales et environnementales subies par les riveraines et rechercher réparation

Le bimensuel et les foras ont permis au RADD et aux riverains d'informer l'opinion publique sur la situation et leurs relations avec l'entreprise.

II.1 - Le bimensuel ‘ ‘ ECHOS DES RIVERAINES ’ ’

Le RADD, depuis plus de 6 ans, accompagne les femmes de huit (8) associations riveraines dans huit (8) agro-industries implantées au Cameroun dans la défense de leurs droits non seulement bafoués par les entreprises mais aussi peu connues par les riveraines elles-mêmes. Cet accompagnement se traduit par les activités de sensibilisation, information, renforcement des capacités de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience collective sur les injustices perpétrées volontairement ou non, par des agro-industries sur les populations riveraines en général et surtout sur les femmes qui sont les plus vulnérables.

Afin que ces abus soient documentés et diffusés dans tout le monde entier, le RADD, avec l'appui d'EPER édite tous les deux mois un bulletin d'informations et de sensibilisation intitulé : ***ECHOS DES RIVERAINES***. Le bimensuel retrace et relaie les activités de plaidoyers menées par les 8 associations des riveraines. C'est une publication numérique de 8 pages maximum en couleur pouvant également être imprimé en version physique. Son circuit de distribution est à 99% en ligne principalement dans les groupes et plateformes du RADD et des partenaires.

ii.1.1 - Objectifs du bimensuel ‘ ‘ ECHOS DES RIVERAINES ’ ’

Cette Newsletter a pour objectifs de :

- Documenter les abus subis par les femmes riveraines des agroindustries du Cameroun ;
- relayer les abus subis par les riveraines dans leur quotidien ;
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur ces abus ainsi que les activités menées par elles
- Mener des plaidoyers auprès des décideurs.

II.1.2 - Résultats

- 4 numéros déjà disponibles depuis la parution de la première édition de mars -avril 2024.
- Des centaines de personnes sont régulièrement informées à travers les réseaux sociaux et autres plateformes

II.1.3 - Impacts

Capacité de quelques femmes à pouvoir rédiger elles-mêmes leurs articles ;

Les femmes sont de plus en plus vigilantes et curieuses de comprendre ce qui se passe autour d'elles ;

Un outil d'expression des riveraines est disponible.

II.1.4 - Difficultés

- Certains sites ne sont pas couverts totalement par le réseau téléphonique ;
- Manque des outils de communication appropriés dans certains sites ;
- L'appropriation de cette initiative tarde à prendre corps dans les sites reculés ;
- Les versions physiques de ces bulletins n'ont jamais été imprimées et acheminées vers les sites ;
- Retards des délais de recevabilité des articles au niveau de la coordination technique.

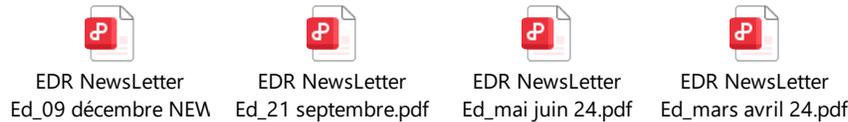
I.1.5 - Perspectives

- La sensibilisation des associations des riveraines doit continuer afin qu'elles s'approprient véritablement de cette initiative car ça semble encore être de la compétence des responsables de sites au niveau du RADD pour rédiger les articles ;
- Doter les associations des outils de travail adéquats ;
- Renforcer les capacités des riveraines sur la rédaction des articles pour un journal.

En conclusion, le bimensuel paraît comme un outil essentiel de plaidoyer pour les associations riveraines des agro-industries du Cameroun car, il met en lumière les ravages causés par les entreprises extractivistes installées dans leurs communautés. A travers ce journal qui est en fait la voie numérique des riveraines,

elles sont appelées à dénoncer systématiquement leurs misères afin que leurs cris parviennent au plus haut niveau de décision. Un travail acharné et harmonisé permettra d'atteindre cet objectif.

Les quatre publications de l'année 2024 sont les suivantes :



II .2 – la gestion des plateformes et des foras qui oeuvrent pour la défense des droits des riverains

En plus des plateformes mises en place par le RADD, l'association intervient de façon déterminante dans plusieurs autres foras pour sensibiliser, informer, dénoncer les abus autour des industries extractivistes.

II.2.1 - Les réseaux de communication gérés par le RADD

Plus de sept (7) groupes whatsapp sont opérationnels depuis la formation sur les réseaux sociaux. Ils facilitent la circulation de l'information entre les intervenants de la dynamique de renforcement des riverains pour leur bien-être. Avec ces forums, l'information va vite et il est plus facile d'atteindre sa cible.

Il s'agit des forums

- Du RADD ;
- De toutes les riveraines ;
- Des présidentes des riveraines ;
- De 8 forums de 8 associations de riveraines.

C'est par ce canal que viennent les informations sur ce qui se passe dans et autour des agroindustries. Nous les utilisons pour les programmations des activités, pour publier le bimensuel. Il faut dire que ces outils sont encore à parfaire pour les permettre de jouer pleinement leur rôle. Une partie de ce problème sera résolu après l'achat des nouveaux téléphones aux responsables de communication des différentes associations.

II.2.2 – les foras avec les partenaires du RADD

Le RADD intervient activement dans plusieurs foras qui contribuent à renforcer le travail mené pour la restauration des droits des riverains au Cameroun et ailleurs. Il s'agit de :

L'alliance informelle contre l'expansion des monocultures industrielles en Afrique

C'est une plate-forme d'actions et d'échanges entre les organisations de défense des droits des riverains des agroindustries pour la restauration des droits fonciers au niveau africain. C'est un espace de travail très utile pour le RADD qui se construit de façon sereine et se positionne comme l'unique point de rencontre des acteurs africains pour traiter des questions en lien avec l'accaparement des terres ancêtres et le quête permanente de mutualiser les efforts pour la restauration des droits aux communautés locales

Le groupe mail SOC-BOLL, il est spécialisé sur les questions en liens avec SOCFIN et BOLLORE. Ce canal informe régulièrement sur leur actualité et leur stratégie à travers le monde. Les acteurs présents dans ce groupe mail SOC/BOL entreprennent de mener des actions communes pour dénoncer, organiser des plaidoyers, informer le public sur les injustices observées.

Le groupe whatsapp dans le cadre de l'assemblée climatique des femmes. Depuis 3ans, les femmes africaines se retrouvent lors de l'assemblée pour s'exprimer sur les situations des injustices qu'elles subies et chercher ensemble les solutions. Ce mouvement est un espace qui donne le courage aux femmes et renforce leurs moyens de résiliences. Ce travail continue dans le forum qui est mis en place.

Les autres groupes créés par le RADD et ceux dont le réseau est membre sont des moyens pour disséminer l'information et l'amplifier.

II.3 - Autres actions de dénonciations

Cette année, le RADD a déposé deux requêtes auprès des institutions nationales. Une requête déposée auprès du Ministère des domaines ; du cadastre et des affaires foncières. Cette dernière reste sans réponse. Il en est de même de celle déposée auprès de la commission nationale des droits de l'Homme.

II.4 – Article sur l'impact des actions menées par les OSC auprès des riveraines sur leurs conditions de vie - Gabon



Femmes du village Mounigou défrichant leur champ communautaire après avoir reçu un don en matériel agricole de Muyissi Environnement

Depuis bientôt 10 ans, les OSC particulièrement Muyissi Environnement soutien les femmes riveraines face aux différents abus qu'elles subissent dans et autour des plantations de palmiers à huile de la société Olam Palm Gabon. L'impact des actions menées par cette OSC auprès des femmes riveraines des plantations de monoculture d'arbres est à démontrer afin de les jauger, corriger et amplifier.

Les plantations de monoculture d'arbres, bien qu'elles puissent être perçues comme un levier économique et une solution de reboisement, ont des conséquences environnementales et socio-économiques importantes pour les communautés riveraines. Parmi les populations affectées, les femmes jouent un rôle clé dans l'économie locale, notamment à travers l'agriculture vivrière, la gestion des ressources naturelles et les activités de subsistance. Cependant, elles se retrouvent souvent marginalisées face à l'extension des plantations industrielles, qui limitent leur accès aux terres, dégradent la biodiversité et altèrent les sources de revenus traditionnelles.

Dans ce contexte, Muyissi Environnement s'est engagée à soutenir ces femmes à travers des actions de sensibilisation, d'accompagnement technique et financier ainsi que la tenue de plaidoyer. L'ONG œuvre pour renforcer la résilience des femmes face aux défis posés par la monoculture d'arbres et leur donner des outils pour une gestion durable de leur environnement. Mais ces initiatives ont-elles réellement un impact ? Quels sont leurs succès et leurs limites ? Quelles perspectives se dessinent pour l'avenir ?

Ce document analysera d'abord les forces et les faiblesses de cet accompagnement au regard des résultats observés, avant d'examiner les perspectives, tant du point de vue des femmes concernées que de l'ONG elle-même.

II.1.1- Les forces et les faiblesses de l'accompagnement au regard des résultats observés

1.1. Les forces des actions menées

Les actions de Muyissi Environnement ont permis d'améliorer la prise de conscience des femmes riveraines sur les enjeux environnementaux liés à la monoculture d'arbres. À travers des campagnes de sensibilisation et des formations, ces femmes ont acquis des connaissances sur la déforestation, l'épuisement des sols et la perte de biodiversité induits par ces plantations. La détection de cas de pollution leur a permis d'identifier les pathologies féminines dont elles sont victimes et ne pas les associer à des clivages traditionnalistes. Elles sont désormais mieux informées des risques environnementaux et des alternatives durables.

Par ailleurs, l'ONG a mis en place des initiatives économiques alternatives permettant aux femmes d'accéder à des revenus complémentaires. Par exemple, l'introduction de techniques agroécologiques a favorisé la mise en place de cultures vivrières résilientes sur les parcelles disponibles. Des projets de transformation des produits agricoles (comme la production d'huiles, de farines ou de cosmétiques à base de plantes locales) ont également été en implémentation. Ces initiatives ont contribué à diversifier les sources de revenus des femmes et à renforcer leur autonomie financière.

Un autre point fort réside dans le plaidoyer mené par Muyissi Environnement en faveur des droits fonciers des femmes. En collaborant avec des organisations locales et internationales, l'ONG a plaidé pour une meilleure reconnaissance de l'accès des femmes aux terres, leur permettant ainsi de mieux défendre leurs moyens de subsistance. La campagne « STOP aux abus sur les riveraines... » a permis de toucher les autorités nationales et internationales sensibles à la question du bien être de la femme. Ce problème tabou est désormais connu de tous et défendu par les plus hautes autorités du pays.

1.2. Les faiblesses limitant les actions menées

Malgré ces avancées, des défis persistent. L'un des principaux obstacles est le manque de financements durables pour élargir l'accompagnement et garantir la pérennité des actions engagées. De nombreuses femmes n'ont pas encore bénéficié des formations ou des projets économiques en raison de ressources limitées.

Le conflit homme-faune est sans nul doute le principal obstacle aux actions menées par les OSC. En effet, les efforts fournis par les communautés sont réduits à néant par la destruction des champs par les pachydermes, les potamochères, les mandilles et certains petits mammifères. Les demandes de barrières électriques sont souvent restées lettres mortes ainsi que les plaintes en vue d'un dédommagement.

Un autre défi est la pression exercée par les entreprises de monoculture et certaines autorités locales. Très souvent, les femmes rencontrent des difficultés pour obtenir des espaces de culture ou défendre leurs droits, car les décisions politiques favorisent souvent les grands investisseurs au détriment des communautés locales. L'impact des actions de l'ONG reste donc limité face à un cadre juridique et institutionnel qui ne protège pas suffisamment les populations vulnérables.

De même la faible démographie et le vieillissement des populations dans les villages ne permettent pas de mener des activités intenses. Les activités tels que l'agroécologie, la transformation des productions par

exemple nécessitent des efforts supplémentaires que des personnes du troisième âge peuvent difficilement accomplir. Les jeunes générations fuient les zones rurales faute de meilleures opportunités de travail. C'est un réel frein pour la mise en œuvre des activités au sein des villages.

Enfin, bien que les formations et sensibilisations aient permis une meilleure compréhension des enjeux environnementaux, l'adoption des pratiques alternatives reste lente. Le changement des habitudes agricoles nécessite du temps, des moyens et un accompagnement continu que Muyissi Environnement ne peut toujours assurer faute de moyens suffisants.

II.1.2- Les perspectives du point de vue des femmes et du point de vue de l'ONG

2.1. Les perspectives du point de vue des femmes riveraines

Du côté des femmes, l'un des besoins majeurs identifiés est l'accès sécurisé à des terres cultivables. Elles souhaitent que l'ONG intensifie ses efforts de plaidoyer pour garantir leur droit à la terre, notamment en travaillant avec les autorités locales et en menant des actions de sensibilisation auprès des décideurs politiques. La problématique du conflit homme-faune est un épineux problème qui sape tous les efforts fournis par toutes les parties prenantes. Les femmes souhaitent que des mesures drastiques soient prises par les autorités pour protéger leurs plantations et leurs vies.

Ensuite, les femmes expriment un besoin accru de formations continues. Elles veulent approfondir leurs connaissances sur les techniques agroécologiques, la transformation des produits agricoles et la gestion des petites entreprises pour mieux valoriser leurs productions. Des produits saisonniers tels que les fruits, les légumineuses peinent parfois à être transformés et conservés dans les villages faute de main d'œuvre et de savoir-faire. Une demande de diversification des formations vers d'autres secteurs, comme l'apiculture ou l'élevage, est également exprimée.

Enfin, les femmes souhaitent renforcer leur autonomie organisationnelle. Elles aspirent à la mise en place de coopératives féminines autonomes, soutenues par l'ONG, mais capables de fonctionner de manière indépendante sur le long terme.

2.2. Les perspectives du point de vue de Muyissi Environnement

Pour Muyissi Environnement, l'un des défis majeurs pour l'avenir est de renforcer ses capacités d'intervention. Cela passe par la recherche de financements plus stables, à travers des partenariats avec des ONG internationales, des institutions publiques et des entreprises engagées dans la responsabilité sociétale.

L'ONG envisage également de développer un réseau de femmes leaders au sein des communautés riveraines. Ces femmes formées et autonomes pourraient à leur tour transmettre leurs connaissances et encadrer les nouvelles générations, garantissant ainsi une continuité des actions menées.

Enfin, Muyissi Environnement souhaite intensifier son plaidoyer politique et juridique pour obtenir des réformes en faveur des droits des femmes sur les terres et des politiques agricoles plus inclusives. De multiples rencontres ont eu pour finalités des discussions sur la création des aires protégées communautaires. Ils auront pour objectifs la préservation des écosystèmes et la pratique d'une agriculture soucieuse de la préservation de la nature. Ce travail nécessite une coopération accrue avec d'autres organisations de la société civile et une sensibilisation plus large des acteurs institutionnels.

In fine, nous pouvons dire que l'intervention de Muyissi Environnement auprès des femmes riveraines des plantations de monoculture d'arbres a permis de renforcer leur résilience face aux défis socio-environnementaux. Grâce à des actions de sensibilisation, de formation et de soutien économique, ces femmes ont pu acquérir des connaissances et diversifier leurs sources de revenus. Toutefois, des obstacles

demeurent, notamment le conflit homme-faune, la faible démographie, le manque de financements et la lente adoption des alternatives proposées.

Les perspectives d'avenir reposent donc sur un intéressement de la diaspora des villages, le renforcement des capacités des femmes pour une maîtrise de la chaîne de valeurs, un soutien institutionnel plus fort et un plaidoyer renforcé pour garantir leurs droits fonciers et économiques. En travaillant sur ces aspects, Muyissi Environnement pourra assurer un impact durable et permettre aux femmes de mieux faire face aux conséquences de la monoculture sur leurs conditions de vie.

III - Plaidoyer auprès des décideurs pour le respect des engagements pris par les entreprises pour l'amélioration des conditions d'existence des riveraines

Pour l'année 2024, les actions de plaidoyers se sont concentrées dans la sensibilisation des autorités locales pour la prise de conscience de la situation de la femme et de sa famille autour de l'agroindustrie. Il s'est agit :

- De la sensibilisation de l'autorité traditionnelle et des communautés riveraines de Sud Cameroun Hévea
- De la participation à l'assemblée générale du rajorny (rassemblement des jeunes originaires de nyete'e) Nko'olong, 10 juillet 2024
- Du plaidoyer contre le RAPLANTING du palmier à huile par la SOCAPALM d'Edéa
- De la destruction des champs des femmes d'AFRISE par les bœufs à la SOCAPALM d'Edéa
- Du plaidoyer auprès des décideurs au Gabon

III.1 - Sensibilisation de l'autorité traditionnelle et des communautés riveraines de Sud Cameroun Hévea

Le RADD, depuis plus de 6 ans, accompagne les femmes de huit (8) associations riveraines de huit (8) agro-industries implantées au Cameroun dans la défense de leurs droits. Cet accompagnement se traduit par les activités de sensibilisation de toutes les parties prenantes pour une prise de conscience commune des injustices commises volontairement ou non, des agro-industries sur les populations riveraines et surtout les femmes qui sont les plus vulnérables.

Un accord cadre de partenariat lie le RADD et le MINAS relatif au suivi de la conformité sociale des projets et à la promotion de l'action sociale des sociétés agro industrielles, forestières et minières. Il vise à empêcher la paupérisation des couches sociales vulnérables et de préserver la cohésion sociale.

Dans le cadre de ce partenariat, le RADD a organisé le 27 juin 2024, une rencontre de sensibilisation des communautés locales aux outils de maintien de développement inclusif autour des agro-industries, dans la région du Sud, arrondissement de Meyomessala, village Nkol Enyeng.

III.1.1- Les Objectifs :

Pendant cette journée de sensibilisation, il était question : (i) d'informer la cible sur les missions de la Brigade Nationale de la conformité sociale des projets et sensibiliser sur le décret n°2022/5074/PM du 04 juillet 2022 fixant les modalités de contrôle de la conformité sociale des projets ; (ii) Présenter les missions du RADD auprès des femmes riveraines des agro-industries du Cameroun et d'ailleurs présenter ; (ii) Sensibiliser l'autorité traditionnelle et la communauté sur leur rôle central qu'elles devraient jouer pour éviter la création des nouvelles couches sociales défavorisées du fait des activités directes ou connexes de l'entreprise

III.1.2- Les résultats obtenus :

Le décret n°2022/5074/PM du 04 juillet 2022 fixant les modalités de contrôle de la conformité sociale des projets est connu et divulgué ;

Le RADD est connu ainsi que sa vision et ses activités auprès des femmes riveraines ;

L'autorité traditionnelle et la communauté sont sensibilisées sur les risques de l'appauvrissement des certaines couches sociales de la communauté et particulièrement les femmes, du fait de l'installation de l'entreprise.

III.1.3- Les effets de cette sensibilisation

- Les chefs traditionnels et les riveraines de SudCm- Hévéa ont pris connaissance de l'existence du décret n°2022/5074/PM du 04 juillet 2022 fixant les modalités de contrôle de la conformité sociale des projets ;
- Les chefs traditionnels et les riveraines de SudCam-Hévéa ont pu avoir une bonne connaissance du RADD, sa vision et ses objectifs ;
- AFRISH-CEA est présentée solennellement, adoptée et reconnue par l'autorité traditionnelle et de toute la communauté. Les riveraines peuvent désormais mener leurs activités en toute sérénité ;
- Les chefs traditionnels ont reconnu la place importante qu'occupe la femme dans la société et à l'unanimité, ils ont pris l'engagement d'accompagner les riveraines dans la défense de leurs droits ;

III.1.4- Les perspectives

- Dépôt des statuts et du récépissé de déclaration d'association à a direction des agro-industries SudCam- Hévéa et de la SCEA et des potentiels partenaires au développement inclusif des femmes riveraines ;
- Rédaction et dépôt d'un plaidoyer à SudCam Hévéa sur la mise à disposition du cahier des charges ;
- Continuer et intensifier la sensibilisation des femmes pour qu'elles rejoignent l'AFRISH-CEA
- Rédiger des projets de développement pour toute la communauté des femmes riveraines ;
- Participation aux formations, foires exposition et des voyages d'études.

Pour conclure, cette journée a été marquée par la forte mobilisation de vingt chefs traditionnels sur les vingt-cinq que compte la zone impactée par l'agro-industrie, des riveraines des sept autres associations sœurs et les riveraines in-situ de Sudcam-hévéa venues nombreuses affirmer leur engagement à défendre leurs droits face à cette agro-industrie. Les chefs traditionnels ont reconnu la place importante qu'occupe la femme dans la société et à l'unanimité, ils ont pris l'engagement d'accompagner les riveraines dans la défense de leurs droits.

III.1.5 - Quelques images fortes



La vingtaine des chefs traditionnels riverains de Sud Cameroun Hevea était présente.



La photo de famille des chefs et des riveraines présentes



Les riveraines des agroindustries





Les riveraines de Sud Cameroun Hévéa et des autres plantations du Cameroun

III.2 - Participation à l'assemblée générale du rajorny (rassemblement des jeunes originaires de nyete'e) Nko'olong, 10 juillet 2024

Sur invitation du RAJORNRY/ASRIH (Association des Riveraines d'Hévécam), une délégation du RADD ayant en son sein un cadre du MINAS, Mme GHOMO Viviane, a pris activement part à ces travaux à Nko'olong- village riverain d'Hévécam.

Le RADD a saisi cette opportunité pour mener une activité de « *sensibilisation de la communauté, des autorités traditionnelles et administratives ainsi que les responsables d'Hévécam* » pour des rapports harmonieux entre les différentes parties prenantes.

Tour à tour, cette délégation, sous la conduite de la présidente de la branche féminine du RAJORNRY et du président, s'est rendue :

1. Chez monsieur le Sous-préfet

Cette visite de courtoisie et d'information de la vision et des activités du RADD à l'autorité administrative a été vivement saluée par cette dernière. La présence dans nos rangs d'un haut responsable du MINAS n'a fait que conforter monsieur le Sous-Préfet dans sa position qui a déclaré le RADD le bienvenu chaque fois dans son unité de commandement.

2. Direction Générale Hévécam

En l'absence du Directeur Général nouvellement promu, c'est le DGA, monsieur BIKOE Alain Christian, qui a échangé avec la délégation du RADD. Dans un entretien policé, nous avons pu nous rendre à l'évidence que cette agro-industrie essaie tant bien que mal d'harmoniser ses rapports avec les riverains. Pour tout dire, le cahier des charges, souvent considéré comme un serpent de mer dans la plupart des agro-industries, nous a été remis ici. Ce cahier des charges s'intitule : « cahier des charges relatif au contrat de bail emphytéotique entre l'État du Cameroun et la société anonyme Hévéa-Cameroun (HÉVÉCAM S.A) »

3. L'AG proprement dite

Elle a rassemblé une bonne poignée de chefs traditionnels et les délégations des riverain-e-s issues des trois zones de ce vaste territoire. Les prises de parole des membres du RADD ont été axées sur la nécessité pour les riverains et leurs chefs de regarder vers la même direction, de mener de bons plaidoyers en direction de l'entreprise afin de mener une vie juste et décente.

La responsable du MINAS a de long en large expliqué le Décret sur la conformité sociale des projets qui lie le RADD et son institution. À l'issue de ces présentations, la lanterne des riverain-e-s a été éclairée suite aux nombreuses préoccupations posées.

Toutefois, il s'est dégagé ici un fort sentiment de laxisme, d'attentisme et d'assistanat de ces communautés, partisanes du moindre effort. Une véritable révolution des mentalités s'impose.

- Une centaine de participants sensibilisés, informés et outillés sur leurs droits ;
- Une redynamisation des groupes à la base ;
- Une prise de conscience et un engagement des riveraines au travers du partage d'expériences avec les membres des communautés des autres pays ;
- Les riverains seront outillés des nouvelles techniques de revendication ;
- Une bonne sensibilisation des riveraines sur la journée du 21 septembre au cours des échanges et débat.

III.2.3 - Recommandations

Les recommandations faites pour mieux plaider la cause des riverains envers les décideurs, ONG, les bailleurs, autorités et les agro-industries sont les suivantes :

- La poursuite du dialogue entre les agro-industries-les gouvernements- les riverains ;
- Demande du respect des cahiers de charge aux entreprises concernées ;
- Contrecarrer et s'opposer à la politique d'extensions des champs de production ;
- Demander aux états l'abandon des politiques protectionnistes des agro-industries et le respect des droits de riverains ;
- Demander aux promoteurs des entreprises d'assurer des emplois décents, stables aux enfants des riverains ;
- Exiger l'implication des entreprises agroindustrielles au le développement local des communautés riveraines ;
- Créer des associations des hommes pour renforcer les actions des femmes ;

En conclusion, les objectifs fixés par le Réseau de Développement durable ont été atteints. Plus de 150 participants sur 100 attendus avec la délégation du RADD ont répondu présents à cette cérémonie. Les échanges des riverains du Cameroun avec d'autres d'ailleurs ont beaucoup édifié les riverains. Grace à cette conférence, les échanges ont permis aux riverains camerounais de prendre connaissance aux méthodes de lutte à adopter pour trouver les solutions à leurs revendications et qu'ils n'étaient les seuls à subir ces abus et injustices qu'imposent les agro-industries.

En somme, les actions combinées des riverains des différents pays, les syndicats et les ONGs comme le RADD produiront les résultats meilleurs dans un proche avenir et pousseront les gouvernements à reconnaître la cause des riverains et de mieux contrôler les agro-industries.



III.3 - Plaidoyer contre le REMPLANTING du palmier à huile par la SOCAPALM d'Edéa.

L'association des riveraines de la SOCAPALM d'Edéa a mené des actions sur le terrain au cours de l'année 2024 sur la base d'un plan d'actions préalablement élaboré.

Ses membres ont entrepris plusieurs actions sur le terrain aussi bien à l'intérieur du Cameroun qu'à l'extérieur pour plaider contre le replanting des palmiers à huile que veut leur imposer pour 50 ans encore la SOCAPALM. En effet, les membres d'AFRISE, accompagnés de leurs chefs de village respectifs, ont entrepris des démarches pour dénoncer le replanting de la SOCAPALM sur le site querellé. Hélas le plaidoyer porté par ces populations devant les autorités n'a pas eu de suite favorable. *A contrario*, ces autorités ont plutôt encouragé la SOCAPALM à poursuivre le replanting du palmier à huile sur le site que les riverains réclament.

La réponse des riverains ne s'est pas fait attendre : Et comme un seul homme, toute la population s'est mobilisée pour défendre ses terres avec beaucoup de courage, sans violence, devant les regards menaçants des autorités et des Forces de l'Ordre.

III.3.2 - Résultat : le Replanting a été suspendu.

Dans le même ordre d'idée, la présidente s'est rendue au Gabon sur invitation de l'Alliance Informelle. Elle a fait part de ce problème à ces défenseurs acharnés des droits des communautés impactées par la présence des agro-industries. Elle a eu le soutien de tous les membres de l'Alliance pour continuer le combat

Comme action forte dans ce combat avec la SOCAPALM, les communautés, sous la houlette de l'AFRISE, ont entrepris d'occuper l'espace querellé. Elles y ont planté des cultures vivrières pour nourrir leurs familles. En guise de riposte, les Autorités, les Forces de l'Ordre et les Responsables de la SOCAPALM ont brandi des menaces. une sommation d'arrêt des travaux a été signifiée le 20 janvier 2024 à la SG de l'AFRISE.

III.3.3 - Impacts

La revendication des membres de l'AFRISE contre le replanting de la SOCAPALM a permis une mobilisation forte de la communauté qui a planté des cultures vivrières.

Attirer l'attention de l'opinion publique nationale et internationale sur la situation que vivent les communautés riveraines.

En conclusion la situation que vivent les riveraines de la SOCAPALM d'Edéa est délicate et même confuse. La paix est menacée dans cette zone, les riveraines vivent dans l'incertitude, car menacées par les autorités. Leurs activités tournent au ralenti
Les communautés sont dans leurs droits. Elles doivent défendre leurs terres. Qui a vendu les terres à la SOCAPALM ? Qui a signé les titres fonciers ? La SOCAPALM et l'Etat devraient apporter des réponses fiables à ces communautés



III.4 - Le cas d'invasion et de destruction des champs par les bêtes

Véritable fief de violation des droits, la localité D'Edéa a été le théâtre de plusieurs écarts, en effet ; en date du 12 Juin 2024, les champs des femmes riveraines de la SOCAPALM Edéa ont fait l'objet d'invasion des bœufs , qui nuitamment sont entrés et ont détruits plusieurs hectares de plantations de légumes, manioc, patates ...appartenant aux femmes ; selon les dires, les bœufs appartenaient à un berger nomade nommé LUCAS qui transigerait avec la SOCAPALM pour faire brouter les herbes et déposer les déchets fécaux pour la fertilisation des terres de la SOCAPALM , et que les bœufs seraient partis des champs de la SOCAPALM pour se déployer dans les cours et champs des femmes riveraines, que les FEMMES avaient néanmoins réussi à immobiliser un bœuf pendant deux jours, mais que par l'entremise du chef de groupement ,le bœuf aurait été libéré sous ses ordres moyennant une modique somme de 56 000.FCFA REMIS Aux femmes, en raison de 6000FCFA chacune, après négociation avec le propriétaire des bœufs

III.4.1 - les actions procédurales

Saisi de cette situation, s4en ai suivi le déclenchement du suivi judiciaire par le RADD, qui a mis en branle son service d'assistance juridique ; la procédure pénale visant la protection et l'accompagnement juridique des femmes s'est déroulée sous plusieurs mois et a connu plusieurs phases selon les instances en cause :

1 - les actes extra judiciaires (exploits et constat)

Pour matérialiser les dégâts matériels, huissier instrumentaire territorialement compétent notamment d'Edéa, a été commis, a effectué une descente sur le site endommagé à Apouh, avant de procéder au constat des destructions, puis à la délivrance du procès-verbal de constat (**VOIR PJ**).

2- La rédaction de l'acte juridique

Une plainte conjointe a été rédigée et déposée à la Brigade d'Okoth contre le su nommé et contre SOCAPALM pour DESTRUCTION de biens, divagation de bêtes, trouble de jouissance et complicité (**PJ**)

3-L'enquête préliminaire

A l'ouverture de l'enquête, sous nos diligences il y'a eu :

- La convocation des parties civiles (14 plaignantes) (PJ)
- L'audition et l'assistance des parties civiles à l'audition

Une enquête a été ouverte suivi de l'audition des parties civiles notamment les 14 femmes riveraines plaignantes qui ont bénéficié de l'assistance juridique et logistique du RAAD durant l'audition

III.4.2 - La convocation des Mises en causes et la confrontation des parties

Sous nos diligences, les mises en causes ont été convoqués, notamment le chef de bloc d'Apouh, le propriétaire des bœufs et la SOCAPALM

Trois convocations ont été délivrées par la brigade d'Okoth à l'attention de propriétaire de bœuf, qui jusqu'à ce jour n'a pas déféré, icelui aurait pris fuite avec ses bœufs pour se réfugier à Douala ; seul le chef était présent.

La convocation de SOCAPALM a été par la suite élaguée par l'enquêteur qui ayant pris parti, a estimé que la SOCAPALM n'était aucunement impliquée.

La confrontation a été une phase tumultueuse de l'enquête où les femmes riveraines d'APOUH , face à leur chef de groupement, se sont armés de courage pour révéler l'arbitraire et l'attitude fautif de leur chef, puis ont dénoncé le montant à leur alloué pour la réparation du préjudice ; en effet de concert avec le patron de bœuf le chef de bloc avait procédé aux négociations puis unilatéralement avait pris une somme pour redistribution aux femmes à titre de réparation ; par devers l'enquêteur les femmes ont remis les dites sommes , qui avaient été scellées et transmis au parquet

3- Le Soit Transmis Au Parquet De La République

Après clôture de l'enquête, l'enquêteur a transmis le dossier au parquet du TPI sous **LE NUMERO 0174 du 20/08/2024**

Madame le Procureur de la République ayant reçu et écouté la représentante des femmes riveraine d'EDEA, présidente d'AFRISE a marqué son mécontentement sur les faits, puis a procédé à la vérification des fonds restitués par les femmes, la mise sous scellés et a signé un mandat d'emmener contre mise en cause Mr LUCAS.

Le mise en cause ayant fui et s'étant réfugié dans une autre ville, Madame le Procureur de la République en date du A instruit et autorisé aux femmes de procéder aux espionnages, de tendre un appât pour appréhender et bloquer les bœufs de la mise en cause au cas où il adviendrait son apparition dans leur environnement

La rédaction des actes juridiques

L'accompagnement juridico – judiciaire des femmes riveraines au Cameroun suscite

III.4.4 – Les observations, les difficultés et les recommandations

L'observation malheureuse a été celle de l'attitude véreuse de l'enquêteur ALIOU qui sans ménagement s'est érigé en défenseur de la SOCAPALM, en voulant dénaturer les faits et intimidant les femmes tout en les persuadant que les bœufs ne sortaient pas des champs de la SOCAPALM.

Cette somme de 56mil, mis sous scellée et transmise au parquet du TPI d'Edéa

Sur la prise à partie des enquêteurs et de la police en faveur de la SOCAPALM constitutif de véritable atteintes au droit à la justice

Les défis sont de plusieurs ordre :

- -De liaison du fait de défaut de téléphone de la femme riveraine et du problème criard du réseau téléphonique à Nlobesse
- -Liés à l'ignorance de femmes des procédures et délais.
 - De distances
- -Lies aux couts élevés des procédures judiciaires du fait de l'adoption des nouvelles Lois fiscales.
- -dus au manque de ressources durables et soutenus pour le suivi et l'accompagnement juridique.

Il est recommandé de

- Relancer ou poursuivre ce dossier de divagation de bœuf jusqu'à arrestation de la mise en cause et réparation.
- Apporter un appui juridico judiciaire substantiel aux autres femmes des autres communautés riveraines, telles SUDCAM et SOSUCAM, victimes e violences et d'abus.
- -Relancer l'exécution judiciaire du dossier ADA, jeune fille riveraine des entreprises SUDCAM HEVEA, violée et dont les bourreaux avaient été condamnés en 2021 à 5 ans d'emprisonnement.



Me Batang pose avec les plaignantes

III.5 – Les actions dans le cadre du partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales du Cameroun (MINAS)

L'atelier prévu du 17 au 19 Avril 2024 à Douala, visait à établir l'architecture et les éléments de contenu d'un outil prévu à l'article 7 du Décret de 2022, le guide social de pilotage des projets. Cet outil est un document, indispensable pour le suivi de l'ensemble des projets de développement, qui définit les modalités et les procédures de gestion des risques humains et sociaux. L'atelier a été une nouvelle fois présidé par le CT N°1 du MINAS avec cette fois-ci au-delà des administrations représentées, des promoteurs de projet et des experts en réalisation d'outil de pilotage des projets.

L'atelier a débuté par une présentation du Décret de 2022 qui n'a pas fait l'objet de débats, la plupart des personnes présentes ayant participé à son examen deux ans plus tôt. Par la suite, les experts ont introduit les notions générales en ce qui concerne l'élaboration d'un guide méthodologique avant de présenter le projet de guide social de pilotage des projets qui a été élaboré en amont. Ce guide divisé en 4 chapitres portait sur deux aspects principaux : les éléments de mise en conformité sociale et humaine et les opérations de contrôle de la gestion des risques.

Le guide a fait l'objet de discussion et de travaux de groupe. Lesdits travaux ont été restitués et des amendements sur le draft ont été apportés. L'atelier a été conclu par un mot du MINAS.

III.6 - Plaidoyer auprès des décideurs au Gabon



III.6 .1 - Résumé.

Le projet suite de la pétition au Gabon a pour objectif de sensibiliser les autorités des institutions nationales et internationales sur les conditions de vie des femmes et des filles issues des villages impactées par les plantations industrielles de palmiers à huile. Il consiste en des rencontres formelles et informelles, des moments d'échanges au cours des foras ou autres évènements afin d'évoquer cette situation qui fragilise les communautés.

En sus, un article traitant des thèmes liés à la vie des femmes dans ce milieu est également rédigé chaque année.

III.6.2 - Les résultats obtenus.

15 rencontres avec des responsables des autorités nationales et internationales dont 10 avec les cadres de la Ngounié et 5 avec les parlementaires de la Transition issu des OSC ;

1 panel de discussion sur l'impact du conflit homme faune sur les femmes lors de la journée internationale de la femme 2024 ;

4 - Réunions de cadrage avec les femmes de l'ONG Muyissi Environnement ;

Rédaction d'un article sur "l'impact des activités menées par les OSC au profit des femmes riveraines des plantations de palmiers à huile dans la Ngounié".

III.6.3- Les principaux obstacles rencontrés.

- Le silence de certaines administrations, organismes et institutions quant à cette question cruciale qui endommage les conditions de vie des femmes et des filles dans la province de la Ngounié ;

Récapitulatif

N°	Activités	Descriptif
1	Représentations aux foras organisés par les institutions nationales et internationales	Ce budget a contribué à la participation des membres de Muyissi Environnement aux grandes rencontres qui se sont déroulées au Gabon et dont l'issue a permis la prise en compte des droits des femmes vivants autour des plantations de palmiers à huile.
2	Concertations trimestrielles des femmes de Muyissi	Elaboration du programme annuel des activités à mener avec les femmes riveraines. Mises au courant des défis et préparation des activités liées à la lutte pour la prise en compte des droits des femmes rurales vivants autour des plantations industrielles des palmiers à huile.
3	Echanges informels avec les membres de la société civile nommés au sein des institutions du comité de la transition et la restauration des institutions (CTRI)	Les échanges ont continué suite à ceux effectués l'année précédente. Ils ont favorisé la collaboration et suscité d'audacieuses prises à parti. De meilleures informations sur la vie des femmes vivants dans et autour des plantations de palmiers à huile leurs ont été données. Le sort des communautés rurales est devenu le centre des discussions lors des conclaves.
4	Article 2024 : « l'impact des actions menées par les OSC auprès des riveraines sur leurs conditions de vie »	Il dresse un bilan des actions menées par les différentes OSC en zone rural au profit des femmes riveraines des monocultures d'arbres...
5	Echanges informels avec les membres du gouvernement et leurs proches issues de la province de la Ngounié	Les échanges ont permis de mettre à nu les réalités des femmes riveraines. Les membres du gouvernement de la province ont de ce fait mis les responsables d'Olam devant leurs responsabilités. Le Directeur Général d'Olam a été contraint d'effectuer une visite de tous les villages environnants les plantations de palmiers à huile. Il a instruit la réparation des pompes hydrauliques. Transport urbain, communication
6	Impression divers	Impression des rapports annuels d'activité, conception de flyers et carte de visite pour la visibilité de l'ONG
7	Soutien au département communication de Muyissi	Le département communication ayant été créé en milieu d'année par la bonne volonté d'une de nos volontaires, il a été question de l'appuyer dans la mise à disposition d'une connexion internet fiable afin de permettre la visibilité de notre structure.

4. images

Échanges avec la vénérable Jeanne Marthe Minkoué Mi Ngueme, sénateur de la transition issue de la société civile



Caléopie Elloué et Carine Tsimba Mouity, panélistes lors du 8 mars 2024



Assistance lors de la célébration du 8 mars 2024

IV- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles du RADD

L'équipe du RADD s'agrandit avec de nouveaux volontaires. Nous sommes passés de 15 volontaires actifs à 20. Plus de 5 jeunes garçons ont rejoint l'équipe. Leur traitement reste toujours préoccupant. Actuellement, ils reçoivent des frais de transport issues des frais de téléphones de certaines personnes planifiées dans le projet. Ils sont mobilisés 2 jours sur les 5 ouvrables de la semaine. Leur traitement nécessite une rémunération au quart du temps de travail.

Le processus de renforcement de capacité ne concerne pas seulement les riveraines. Même, ces volontaires en sont bénéficiaires. Lors des formations aux riveraines, des volontaires se désignent pour élaborer les modules. Ces volontaires forment d'abord les membres du RADD avant d'aller le faire sur le terrain auprès des associations de riveraines. Cette étape permet d'ajuster les enseignements à dispenser aux riveraines, à former les volontaires du RADD et à se rassurer du contenu qui sera livré aux bénéficiaires de la formation.

Les visites de travail d'EPER au sein du RADD tous les deux ans sont aussi des occasions de formation pour les volontaires du RADD. Ceci permet de mieux comprendre notre partenariat, ses défis et ses enjeux. Cette visite est un moment non seulement de convivialité mais de partage des difficultés et des succès. Nous pouvons ainsi ajuster les stratégies et les actions à mener pour des interventions plus efficaces avec des résultats palpables au bénéfice de nos cibles.

Compte tenu de urgences qui se sont présentées cette année, il n'a toujours pas été possible payer les frais d'assurances pour les volontaires qui vont sur le terrain. Le fonds alloués ont été utilisés pour faciliter la participation des riveraines à des rencontres internationales.



V - Résultats obtenus

Le simple fait de notre existence, de développement des actions de façon permanente pour renforcer les capacités des femmes riveraines, de faciliter leurs rencontres ; de leur assurer qu'elles ne sont pas seules de dénoncer les abus de ces entreprises sur les femmes riveraines est déjà un grand succès. Il faut seulement imaginer ce qui aurait dû être si nous n'avons pas été là. Les entreprises aimeraient agir en toute quiétude sans une force contraire qui va les faire plier.

Une autre grande réalisation est toute la dynamique qui est mise en place aujourd'hui par AFRISE contre le replantig. En effet, lorsque nous commençons ce processus en 2017 – 2018, il était difficile d'imaginer qu'aujourd'hui ce seront ces femmes qui vont être au premier plan de la lutte pour récupérer leurs terres. Sous notre accompagnement on découvre des femmes fortes, courageuses, déterminées, engagées, décisives et qui inspirent les autres femmes à travers le monde, qui forgent l'admiration, qui créent l'espoir dans les mouvements des femmes qui luttent pour la restauration de leurs droits par rapport aux ressources de leurs terroirs en Afrique. La lutte n'est plus locale. Elle s'internationalise petit à petit.

Nous comptons environ 500 personnes touchées directement par nos différentes actions. Ce chiffre peut être le triple pour les personnes touchées de façon indirecte. Le processus de renforcement des capacités porte des fruits. De plus en plus des leaders émergent et occupent une place de choix dans la lutte pour défendre les biens de la communauté. Le cas des femmes d'AFRISE est exemple à démultiplier.

Notre expérience de l'accompagnement des femmes riveraines est reprise au Cameroun et ailleurs. Les femmes riveraines sont de plus en plus sollicitées à des rencontres en Afrique des mouvements de femmes en Afrique qui les invitent pour les partages d'expérience. Et à travers ces voyages, elles continuent à apprendre. Nous sommes de plus en plus sollicités au Cameroun et ailleurs.

Ce financement a permis aussi de disposer des moyens pour accompagner ces participations des femmes riveraines aux différentes foras au Cameroun et hors du pays.

De plus en plus, les hommes considèrent les femmes dans la lutte pour la protection des ressources et les femmes sont invitées sur la table de discussion dans les villages. Les femmes intègrent des centres de décisions om se gèrent le patrimoine du village.

La parution de 4 éditions du bimensuel 'Echos des riveraines' qui est journal en ligne qui récapitule les activités des riveraines tous les 2 mois. C'est aussi un outil de plaidoyer un canal pour dénoncer tous les abus subis par les riveraines.

VI - Difficultés rencontrées et perspectives

Les difficultés sont prépondérantes. Elles sont dues à l'essence même du problème que nous attaquons, qui est systémique et vieux de plus de 100 ans. Comment combattre avec nos modeste moyens le capitalisme à outrance qui a pour seul intérêt faire des bénéfices au mépris de toutes les considérations sociales, de respect des droits humains, de l'éthique humaine, des valeurs qui devraient fonder une société. Les problèmes rencontrés prennent leurs racines dans ce système. Les femmes membres de certaines associations ne croient pas en elles-mêmes. Elles et leurs familles hésitent de s'engager pour faire face aux entreprises par peur ou parce résignation. Aussi, parce que les succès stories tardent à se multiplier. Le RADD soit s'armer de beau de courage et détermination pour trouver les stratégies adéquates et convaincre les riveraines qui sont les principales responsables. Le travail dans la temp permet de dénicher les leaders qui peuvent prendre leurs responsabilités en main et entraîner les autres. Il faut certainement des ressources financières pour faciliter un accompagnement de proximité des associations de riveraines.

Une autre difficulté est la capacité à gérer les urgences. Les relations entre les riverains et l'entreprise sont par nature conflictuelles. Il est évident que les cas de violence vont se poser régulièrement sur le terrain, et il faut agir. Les actions d'urgence sont souvent très couteuses et parfois que les fonds alloués à l'intervention juridique sont épuisés, nous sommes obligés de mettre la main dans un autre rubrique. Ce qui fait qu'à la fin certaines activités ne sont pas développées.

Le silence des administrations locales est décourageant. Toutes les actions vers les Ministères concernés (Ministère de l'Agriculture, Ministère des femmes, Ministère des affaires sociales, le Ministère des domaines) sont restées lettres mortes et nous sommes découragés et convaincus que la pression sur les organisations doit venir d'ailleurs peut de nos partenaires en occident.

Il y a des problèmes de communication. Les femmes par manque de moyens de communications ne relaient pas rapidement les cas de violations de leurs droits dont elles sont victimes du fait de l'absence de téléphone, de réseau, d'énergie ou de data.

Les moyens de transport pour mener nos activités sont très contraignants. Les volontaires du RADD courent de nombreux risques dans les transports en commun lors des missions.

Il faut multiplier les occasions d'échanges entre les femmes du Cameroun et d'ailleurs. C'est un moyen d'apprentissage qui renforce les raisons de se mobiliser et le leadership des riveraines.

En perspectives, il va être urgent de renforcer les capacités des femmes en communications et leur donner la possibilité de participer depuis leurs lieux de vie à des réunion zoom. Il faut leur offrir les téléphones performants et les mettre à la formation de l'usage de ces outils.

Il faut aussi une planification opérationnelle des plaidoyers vers les entreprises. Ces plaidoyers sont définis depuis l'année 2023.

Conclusion

En somme, le chemin pour la restauration des droits des communautés autour des agroindustries se fraie petit à petit. Le plaidoyer contre le replanting dans le village Apouh à Ngog par la SOCAPALM d'Edéa a été le principale point de concentration au cours de cette année. La situation reste préoccupante. Mais seulement, avec le cas AFRISE, les communautés peuvent comprendre qu'**IL FAUT OSER**. Et surtout que

la lutte pour leur autodétermination se trouve entre leur main et dans leur capacité à se mobiliser comme un seul homme pour **DIRE NON** à l'impérialisme, au capitalisme à outrance, aux injustices.

C'est un exemple qui est à côté de nous et les autres communautés que nous accompagnons devraient s'en inspirer. Les formations qu'elles reçoivent, les voyages qu'elles effectuent, les possibilités d'échanges entre elles au Cameroun et avec les autres femmes d'Afrique dont elles bénéficient, les visites de suivi de Silvia de EPER sont autant d'opportunités qui leur sont offertes pour renforcer leurs capacités dans la lutte pour la défense de leurs ressources.

Plusieurs associations de riveraines restent encore attentistes. Pour l'année 2025, les actions seront focalisées dans le développement des plaidoyers dirigés vers les entreprises. Les thèmes sont déjà identifiés et les plans de plaidoyers sont prêts. Il faudrait les déployer tout simplement les déployer. C'est la raison pour laquelle le renforcement de capacités sur la communication occupera une place importante, pertinente et efficacement.

La question de moyens financiers va certainement se poser. Il est déjà important de reconnaître que les fonds mis à disposition par EPER sont un important apport pour maintenir un bon niveau d'activités auprès des associations de riveraines au Cameroun. Nous reconnaissons aussi que ces fonds permettent la participation à d'autres mouvements au niveau africain qui contribuent à consolider les acquis.

Les participations à des cadres d'échanges, d'actions qui sont de mouvements au niveau africain ou au-delà permet de construire des solidarités qui agissent très favorablement et font avancer la cause que nous défendons. Il s'agit de l'alliance informelle contre les grandes plantations de monoculture d'arbres, il en est de même du mouvement conduit par Womin qui organise les assemblées climatiques de femmes ou les thèmes traités sont les mêmes et contribuent à rendre ces femmes plus fortes. Un autre mouvement dont le RADD fait partie est Africa Climate Justice Movement (ACJM) qui aborde aussi les thèmes en lien avec l'accapement des terres. Construire tous ces liens sont autant d'atouts pour le mouvement des femmes du Cameroun.

L'ambition est de créer un vaste réseau de partenaires à travers le Cameroun, l'Afrique, l'Occident et l'Amérique Latine. Nous croyons en un mouvement qui va réunir ces acteurs qui subissent les mêmes problèmes et face aux mêmes entreprises. En solidarité, ensemble nous serons plus forts et les actions menées seront encore plus impactantes.

ANNEXES

- A1 - Liens des photos de la rencontre de planification avec les riveraines
- A2 – Liens des photos des différentes formations des riveraines
- A3- Liens des photos de la rencontre des chefs de Sud Cameroun Hévea
- A4 – Liens des photos de la visite de Silva au RADD
- A5 - Liens des photos de la visite de Silva- EPER Suisse